

*HiSCoD*

**Occitanie**

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

Évènement	Évènement à Saint-Laurent-d'Aigouze le 16 mars 1718
Identifiant	HISCOD_01162
Date	Année 1718 Mois : Mars Jour : 16 Jour de la semaine : Mercredi
Localisation	Lieu historique : Saint-Laurent-d'Aigouze Lieu : Saint-Laurent-d'Aigouze Code commune : 30276 Latitude : 43.6358413696 Longitude : 4.19574308395
Unités administratives historiques	Entité politique : Royaume de France Entité administrative : Montpellier Sous-entité administrative : Nîmes
Unités administratives	Pays : France Entité administrative : Occitanie Sous-entité administrative : Gard
Caractéristiques	Typologie HiSCoD : Émeute fiscale ; Typologie originale : Type 202 : Troubles liés à la perception des impôts indirects Nombre de participants : Indéterminé Participation féminine : Oui

## Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 1219 : « Deux huissiers et deux archers veulent arrêter Barthélémy Dayric, bourgeois, pour dixièmes non payés. Mais Dayric se réfugie dans la maison du notaire Héraud. Celui-là, sa femme, la femme et la fille de Dayric, la femme et la fille du sieur Farel sautent sur les huissiers "avec rage et colère" et exigent d'eux qu'ils laissent aller Dayric, sous peine de perdre la vie. Dayric les frappe à coups de bâton pendant qu'on leur jette de la terre aux yeux pour les empêcher de voir et reconnaître les personnes. Le fils du juge Thomas, 14 ans, frappe à grands coups de bâton sur les archers, criant aux femmes "tirez-le, empêchez qu'on le sorte d'ici"[il s'agit de Dayric]. Son frère, le capitaine Thomas, bat un huissier, pendant que le greffier Héraud crie "laissez faire les femmes qui les étranglent". Après le départ des huissiers, le capitaine Thomas, revient à eux en disant "au moins, Messieurs, prenez garde, si vous me comprenez dans votre verbal, et ma mère et mon frère, vous pouvez compter que je vous ferai rosser". C'est pourquoi les huissiers, "tremblant à cette menace", n'ont pas mis les Thomas dans leur verbal. C'est l'interrogatoire des archers qui a permis de connaître le rôle de Thomas. (L'un des huissiers rencontre tous les jours Thomas à Marsillargues, d'où sa crainte). Dayric a déjà été emprisonné dans les prisons de Nîmes, mais il s'est enfui en corrompant le concierge. »

Description (anglais) : -

## Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 1219. Arch. dép. Hérault, B 4686.

**Bibliographie** : Nicolas, Jean (2002). La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789). Paris : Gallimard, p. 610.

## Notes

**Auteur(s)** : Elie Pélaquier

**Contributeur(s)** : Jean Nicolas, Cédric Chambru, Renan Donnerh

**Date de création** : 2020-06-12

**Date d'édition** : 2022-04-19